

# LE PETIT JOURNAL DE LA VALLA

Bulletin d'information municipale

Site : <http://www.la-valla-en-gier.fr>

N° 78  
DECEMBRE 2020

## LE MOT DU MAIRE

Dans le bulletin de septembre, j'évoquais la situation sanitaire qui recommençait à se dégrader à cause de la COVID 19. Cette situation s'est amplifiée durant ces deux derniers mois.

Elle a eu pour conséquence le durcissement des gestes barrière, le couvre-feu et, à nouveau, le confinement. Hélas, un certain nombre d'entre nous a été touché par la maladie voire des décès de proches. J'adresse à ces personnes mes vœux de complet rétablissement et de condoléances pour les plus durement affectés.

Sur le plan communal, je remercie sincèrement les agents communaux, qu'ils soient administratifs ou de terrain, pour la continuité de leur travail « in situ » malgré les risques encourus.

Leur professionnalisme a prévalu sur la peur. Je leur réitère mes remerciements.

Je souhaite attirer votre attention sur la collecte des poubelles du jeudi. Nous sommes plusieurs à constater que certaines restent en permanence sur le domaine public, avec parfois comme conséquence d'obliger les usagers du trottoir à descendre sur la chaussée. Le non-respect de cette règle du Code de la Santé publique peut entraîner une amende de 68 € à régler sous 45 jours, au-delà, majoré à 180 €. L'amende peut aussi évoluer jusqu'à 750 €. Je vous remercie de tenir compte de cette gêne tant physique que visuelle.

Par ailleurs, je tiens à vous rappeler que Saint-Etienne Métropole met en place un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) à l'échéance de 2023-2024 qui régit la constructibilité dans nos communes. Un registre est à votre disposition en Mairie ou à Saint-Etienne Métropole pour faire part de vos souhaits. Vous pouvez également agir en adressant un courrier en Mairie.

Vous trouverez en fin de journal les taux d'imposition sur le foncier bâti de notre commune que vous pouvez comparer à ceux des communes membres du Syndicat Intercommunal du Pays du Gier. Sans faire d'autosatisfaction de la part des membres du Conseil municipal, vous remarquerez que nous sommes parmi les taux les plus bas.

Enfin, je conclurai en vous souhaitant la santé en cette période très particulière, que les fêtes de fin d'année se déroulent du mieux possible pour vous, tout en tenant compte des gestes appropriés pour éviter les contaminations.

A toutes et tous Joyeux Noël et Bonne Année 2021 !

Votre Maire  
Jean Claude FLACHAT

## MICRO CRÈCHE LA VALLA EN GIER

**BÉBÉ ET COMPAGNIE - LA CLÉ DES CHAMPS**

*Micro Crèche la Clé des Champs pour  
bambins de 2 mois et demi à 3 ans, toute la  
semaine, et de 4 ans à 6 ans les mercredis  
selon les disponibilités*

Micro crèche Bébé et Compagnie- La Clé des Champs  
2 bis rue du Frère François 42131 La Valla en Gier  
*Structure Eco citoyenne et Eco Responsable*

Pour toute demande d'inscription,  
Nous contacter au 09/80/44/67/36 ou au 09/54/64/22/19 ou  
09/82/32/07/98 ou à l'adresse [bebecompagnie@laposte.net](mailto:bebecompagnie@laposte.net)

Repas BIO quotidiens

Horaires flexibles de 7h30 à 18h30

Usage de Couches lavables

Places réservées aux entreprises

Structure réalisée avec le soutien de la commune de la Valla en Gier, de la Caf de St Etienne

***Structure Eco citoyenne et Eco Responsable***

*Pour toute demande d'inscription, vous  
pouvez nous contacter au  
06-51-12-17-72 ou par mail.*

*Coordinatrice Bébé et Compagnie*

Mme FERRARI Laetitia

[bebecompagnie@laposte.net](mailto:bebecompagnie@laposte.net)

Site web : [www.bebe-et-compagnie.fr](http://www.bebe-et-compagnie.fr)

## COMITE DES FÊTES

L'année s'achève sans qu'aucune manifestation n'ait eu lieu. Il faut remonter à plusieurs décennies pour voir notre village sans fête. Notre commune si festive, avec toujours des idées, des projets, des préparations intergénérationnelles de nos événements....

Nous avons su rebondir après l'arrêt de notre Fête de la Chèvre et gardons espoir de reprendre au plus tôt nos fêtes que nous chérissons tant !

Nous gardons une pensée très forte pour tous nos bénévoles de l'ombre, nos commerçants, nos exposants, notre public, les habitants...

Gardons nos idées bien au chaud, nous restons persuadés que vos envies et vos imaginations nous donneront le meilleur pour les prochains millésimes.

Nous comptons sur vous pour préparer un avenir encore plus chaleureux et convivial.

Tous les membres du comité des fêtes vous souhaitent de très belles fêtes de fin d'année dans ce contexte particulier.

L'équipe du comité

## CHORALE L'ANDEOLAISE



Ne pouvant plus répéter depuis plusieurs mois, nous allons commencer un petit historique de l'association :

En 1913, un jeune prêtre, l'abbé MONTCHAUVEY, décida de créer une société de musique formée de tambours et de clairons.

Mais quel nom lui donner ? Celui-ci fut vite trouvé car l'un des saints patrons de la paroisse est Saint-Andéol. Il parut tout naturel de choisir « la SAINTE ANDEOLAISE »

D'ailleurs pendant plusieurs siècles la commune s'est appelée Saint-Andéol La Valla

La première manifestation publique de la Sainte Andéolaise eut lieu à l'occasion de

l'installation du curé TRONCY le 23 novembre 1913.

Le compte-rendu détaillé de cette journée paraît dans le premier numéro de la revue paroissiale « L'ECHO DE LA VALLA » de février 1914 :

« Cette installation, dit M. l'abbé Montchauvet, fut vraiment triomphale. Elle fut si impressionnante que tous les assistants en garderont le souvenir toute leur vie...

Vers 9h30 débouche, sur la place de l'église, notre jeune société catholique de tambours et clairons « La Sainte Andéolaise » et elle prend le rang qui lui a été fixé dans le cortège...

Lorsque la Sainte Andéolaise arrive en face du portail de la cure, le cortège s'arrête. M. l'abbé Troncy, curé de La Valla, quitte alors le presbytère entouré des membres du conseil paroissial. Dès qu'il paraît, la Sainte Andéolaise fait entendre la sonnerie de « Garde-à-Vous ! »

Puis la Sainte Andéolaise sonne « Aux Champs », heureuse de faire ses premières armes le jour de l'installation du curé de la paroisse »

Dans un autre numéro de l'ECHO DE LA VALLA nous lisons :

« Le **3 mai 1914** ses 75 musiciens célèbrent leur fête patronale et à cette occasion cette société fait bénir son drapeau par le chanoine Chassagnon avec pour marraine Mme Joseph Ginot et pour parrain M. Marze. Lors de cette cérémonie, l'Amicale Notre-Dame et l'Etoile de Saint-Martin jouèrent la sonnerie au Drapeau.

Le prêtre célébrant rappelle aux membres de la Sainte-Andéolaise de ne jamais perdre de vue le but de la Société qui est de les préparer à être plus tard des hommes convaincus, pratiquants et prêts, au besoin, à défendre leur foi.

Cette imposante cérémonie est suivie du chant de la cantate de la Sainte-Andéolaise.

**Le 12 mars 1922** elle devient une association déclarée à la Préfecture sous le régime de la loi de 1901. Dans les statuts, il est précisé que la Société a pour but « la préparation physique et morale des jeunes gens au service militaire par l'étude de la musique et de la gymnastique » A l'article 5 admission : 1) être français 2) être âgé de 12 ans 3) être autorisé par les parents. A l'article 13 : Toute discussion politique et religieuse est interdite dans toutes les réunions de la société.

Le président en est Émile Pitiot, menuisier, au bourg ; le vice-président Etienne Rivat, la Rive ; le secrétaire Pierre Pascal, au bourg ; le trésorier Pierre Poyetton, La Rive.

Ce texte est évidemment influencé par les dispositions officielles de l'époque vis-à-vis des associations et la Sainte Andéolaise prend alors le nom d'ANDEOLAISE.... (À suivre)



*La chorale en 1914*

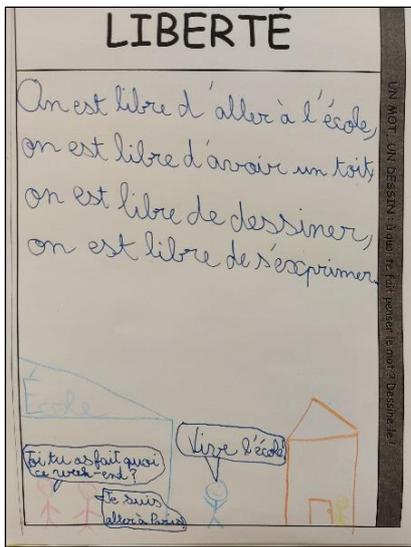
## ÉCOLE NOTRE DAME DES VICTOIRES



### ÉCOLE *Notre-Dame des Victoires*

Une cour scindée en plusieurs espaces, des bureaux séparés en classe, des masques sur le visage et un temps pour rendre hommage à Samuel Paty : c'est dans un contexte très particulier que les élèves de l'école Notre-Dame des Victoires ont repris le chemin de l'école ce lundi 2 novembre.

Pour rendre hommage à la mémoire de Samuel Paty, ce professeur mort pour avoir exercé son métier, tous les élèves accompagnés de leurs enseignantes, le personnel de l'établissement, les personnels de l'AFR,



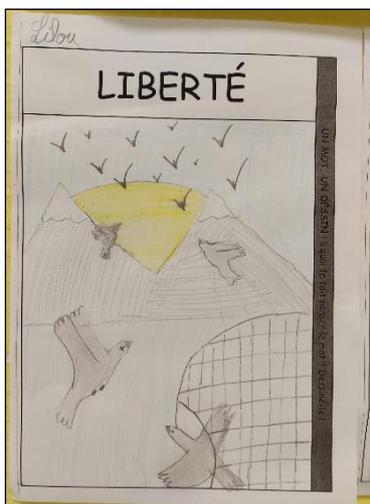
## Élections des délégués

Début octobre, lors de la Semaine de la Démocratie, les élèves des classes de CE2-CM1 et CM1-CM2 ont élu leurs délégués de classe. Ils représenteront leurs camarades lors des conseils d'établissement et proposeront des projets, seront à l'écoute de chacun.

Les Frères de la Communauté Mariste ainsi que les membres de la municipalité se sont réunis autour d'une petite flamme, cette petite lumière bien fragile mais si importante à préserver.



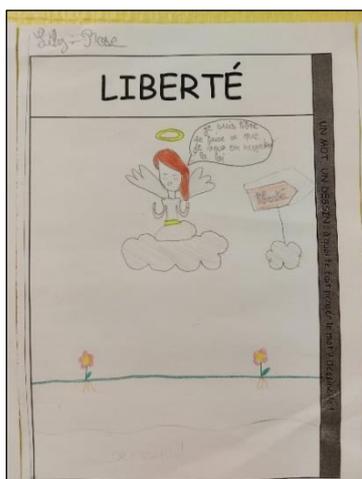
*Les nouveaux Délégués de classe*



## Projet Vendée globe

A cette occasion, les élèves ont travaillé autour des libertés tout au long de la semaine dans les différents domaines d'apprentissage.

La classe de CE2-CM1 a pris le large depuis quelques semaines. En effet, les élèves suivent et vivent au quotidien les péripéties des navigateurs du Vendée Globe. Ce projet leur permet de travailler de nombreux domaines et de découvrir d'incroyables personnalités.





## Inscriptions rentrée 2021

Depuis le 2 novembre, les inscriptions sont ouvertes pour la rentrée 2021.

Mme C. Bissardon  
Chef d'établissement

Renseignements : 04.77.20.08.49

Mail : [ecole.valla@wanadoo.fr](mailto:ecole.valla@wanadoo.fr)

Site Internet : <http://www.maristes-ndv42.com>

## A F R



## L'AFR en plusieurs points



**1/3 lieu** : la réflexion se poursuit (achat de matériel pour le numérique...) dès que possible une rencontre sera organisée pour informer tous les vallauds.

**1 AG** qui s'est tenue en visio pour la 1<sup>ère</sup> fois (compte rendu disponible sur le site de l'AFR)

**1 drive cadeaux** jeux et jouets créatifs sera mis en place pour les fêtes de fin d'année

**1 questionnaire/ bilan** va être distribué aux familles concernant les différents temps mis en place par la structure AFR

**1 sortie** avec les enfants de prisme 21 où un accueil chaleureux nous a été fait par Marianne de la chèvrerie

**1 intervenante** de la FNE de St Etienne (intervenante nature) pour clore le projet patrimoine pendant les vacances de Toussaint

**1 actualité** abordée pendant le périscolaire : la Covid vue par les enfants

**1 thème** « la liberté » abordé pendant les mercredis de décembre

**2 animatrices** qui ont suivi une formation avec la Mairie pendant les vacances.

**4 producteurs/ commerçants** de La Valla en Gier (épicerie, boulangerie, les Aubracs de Saleyres, le restaurant La Cascade) s'investissent et participent au drive.

**4 habitants de la Valla** apportent leur aide pour la mise en place du drive (merci à eux)

133 abonnés sur illiwap et de nombreuses infos que nous vous transmettons sur cette application gratuite (n'hésitez pas à vous inscrire)

Infos diverses transmises régulièrement sur le site de l'AFR la valla en gier et par illiwap (application gratuite pour téléphone).

<https://www.famillesrurales.org/la-valla-en-gier/>



Félicitations à Alicia Kalakun pour son parcours en Équitation western.

Après avoir été championne de France de reining youth (-18 ans) en 2016, Alicia a été sélectionnée en équipe de France en 2017 pour participer au championnat d'Europe.

Elle a également été deux fois vice-championne d'Europe en individuel en 2017 et 2018, médaillée d'or au championnat régional en 2019, elle participe aujourd'hui avec l'équipe de France au championnat du monde.

Nous lui souhaitons bonne chance.



Voici le lien YouTube de la présentation de l'équipe de France :

<https://www.youtube.com/watch?v=fySzuyHfLec&feature=YouTube.be>



En attendant de se retrouver, quelques photos du tournoi « enfant » du 09 septembre 2020 qui permettait de clôturer la saison 2019/2020 :



Le classement final prenant en compte les résultats de l'ensemble des tournois de la saison est le suivant :

- 1<sup>er</sup> : Noah MELEY
- 2<sup>ème</sup> : Gabin FLACHAT
- 3<sup>ème</sup> : Mathilde GINOT.

Nous espérons pouvoir revoir nos adhérents le plus vite possible et ainsi pouvoir reprendre toutes nos activités.

En attendant, nous vous souhaitons à tous de bonnes fêtes de fin d'année.



## Les chasseurs, entre le marteau et l'enclume !

La chasse est avant tout, un loisir, une passion, un sport. Il s'agit sans doute du plus ancien de nos loisirs, pratiqué longtemps en France par la noblesse, il s'est démocratisé après la révolution.

Cette activité a depuis, beaucoup évolué dans ses pratiques, avec au fil des années la mise en place d'une réglementation très restrictive, mais elle a su garder cette magie, partagée entre chasse moderne, protectrice, respectueuse de la nature et pratique ancestrale où l'être humain ressent encore cette envie de cueillir pour se nourrir.

Tantôt considérés comme écologistes au vu de leurs connaissances empiriques de la faune sauvage, ou comme sauveurs contre les animaux dévastateurs des cultures ou de la forêt ou encore comme des « barbares » par la mise à mort des animaux que les écrans ont transformé en douces peluches inoffensives, les chasseurs se situent en permanence entre le marteau et l'enclume.

**Durant ces quarante dernières années, la pratique de la chasse a dû s'adapter.**

Dans les années d'après-guerre, le petit gibier (lièvre, perdrix, lapin...) était très abondant et les chasseurs étaient avant tout des cueilleurs.

La réglementation était simple : une date d'ouverture et une date de fermeture suffisaient à organiser les prélèvements d'animaux en surnombre tels les lapins de garenne qui pouvaient dévaster entièrement des parcelles de culture.

Puis, sont venues des maladies virales qui ont décimé ces populations et l'évolution galopante de l'agriculture intensive qui a modifié les habitats favorables à la petite faune. Parallèlement à cela, les forêts ont été délaissées de tout entretien, ce qui a favorisé la progression du « grand gibier » sangliers, chevreuils...

## Evolution des pratiques

Les chasseurs ont dû s'organiser pour chasser différemment, en battue (en groupes avec des personnes postées et des rabatteurs), seule méthode efficace pour limiter les populations de sangliers qui ont progressé de façon exponentielle et qui occasionnent des dégâts aux cultures (prairies, maïs et céréales).

Ce mode de chasse en groupe, le plus répandu aujourd'hui ne bénéficie plus de l'image traditionnelle du grand père qui partait seul avec son chien. Les règles de sécurité indispensables aujourd'hui, ont couvert les épaules des chasseurs de vêtements fluorescents qui les rendent visibles aux yeux de tous, dans les campagnes.

### ACTION DE GESTION

- + 540 ha de cultures diversifiées implantés pour la faune / an.
- 110 kms de haies replantées.
- 100 ha de débroussaillage.
- + de 10000 heures de bénévolat pour suivre les populations.

### Évolution de leur implication dans la gestion des territoires

Parallèlement, pour combler la dégradation des habitats, les chasseurs portent financièrement et humainement de nombreuses actions de préservation de l'environnement, telles que les plantations de haies, le curage des mares, l'implantation de cultures diversifiées, l'ouverture des milieux, l'entretien des chemins...

## Des valeurs fortes

A l'heure où la société est individualiste, les chasseurs quant à eux partagent de vraies valeurs de convivialité et animent les villages. Ils font preuve de patience, d'écoute et d'observation, autant de notions en perte de vitesse aujourd'hui.



## Les dérogations liées au COVID, une nouvelle incompréhension

Lors du confinement annoncé en octobre par le gouvernement, en début de saison de chasse, une circulaire ministérielle a annoncé des dérogations pour la régulation des populations de grand gibier qui relève de l'intérêt général au vu des dégâts occasionnés sur les cultures.

Ces dérogations incomprises par le randonneur, le joggeur ou encore par le commerçant qui ne pouvait plus travailler, l'étaient également pour le chasseur. Le chasseur, comme cela a été dit précédemment, va à la chasse par loisir et non avec des objectifs chiffrés de régulation même s'il participe à l'équilibre entre la faune et les activités agricoles. Le chasseur de petit gibier, s'est vu lui, interdit de sortie quand la chasse collective pouvait avoir lieu, incompréhensible d'un point de vue sanitaire.

**Nettoyage de la nature « J'aime la Loire ... PROPRE » le 1<sup>er</sup> samedi de mars**

Site internet : [www.fleuves-rivieres-propres.fr](http://www.fleuves-rivieres-propres.fr)

**Contact presse** : Mme Sandrine GUENEAU-AUDIN

☎ 06-71-27-03-28

✉ [fede.chasseur42.dir@orange.fr](mailto:fede.chasseur42.dir@orange.fr)

## IMPORTANT

CAMPAGNE COMPLÉMENTAIRE  
D'INFORMATION ET  
DE DISTRIBUTION PRÉVENTIVE  
DE COMPRIMÉS D'IODE

alerte nucléaire  
je sais quoi faire !

**N'oubliez pas d'aller chercher vos pastilles d'iode à la pharmacie,**

Le retrait de comprimés est possible sans bon personnalisé, tant pour les particuliers que pour les ERP que les établissements scolaires. Il suffit de se présenter en pharmacie muni d'un justificatif d'adresse : facture (eau, téléphone, électricité, etc.) quittance de loyer, etc. Les nouveaux arrivants dans votre commune ainsi que ceux n'ayant pas reçu leur boîte de comprimés sont tout particulièrement concernés par ce point.

**Rappel** : la pharmacie du Creux est habilitée à distribuer ces pastilles.

## BIBLIOTHÈQUE



**La bibliothèque ré-ouvre à partir de mardi 1<sup>er</sup> décembre 2020.**

Vous pouvez nous joindre : 04.77.94.47.38.  
Ou 04.77.36.08.58

[bibliothequelavallaengier@gmail.com](mailto:bibliothequelavallaengier@gmail.com)

## CINEMATHEQUE DE SAINT-ETIENNE

ville de  
**Saint-Étienne**  
L'expérience design



**Cinémathèque de Saint-Etienne  
Projection en ligne**

Suite aux dispositions relatives à la lutte contre la propagation de la COVID-19, la Cinémathèque est actuellement fermée.

Les projections en salle sont annulées mais nous restons connectés : profitez de notre programme de 4 projections en ligne sur notre site internet, découvrez aussi à distance une partie de notre collection de films d'archives et explorez une sélection de ressources en ligne que notre équipe met à jour régulièrement.

En espérant vous revoir dans notre salle dès que possible,

Bien à vous.

CINÉMATHÈQUE : [cinematheque@saint-etienne.fr](mailto:cinematheque@saint-etienne.fr)

### Affaires culturelles

Communication/Cinémathèque

Médiathèque/Cinémathèque

24 Rue Jo Goutteborge

42000 Saint-Etienne

[saint-etienne.fr](http://saint-etienne.fr)

## COVOITURAGE



**PARTAGER UNE VOITURE**  
Pourquoi pas vous ?

**AUTOPARTAGE ENTRE PARTICULIERS**  
Partagez une voiture et bénéficiez **gratuitement** d'un accompagnement personnalisé et d'une assurance sur mesure

**Renseignez-vous**  
04 74 87 52 01  
info@parc-naturel-pilat.fr  
[www.parc-naturel-pilat.fr/nos-actions/le-parc-a-votre-service/autopartage](http://www.parc-naturel-pilat.fr/nos-actions/le-parc-a-votre-service/autopartage)

**Le Parc nous informe**  
Parc naturel régional du Pilat - Parc naturel régional du Pilat - Parc naturel régional du Pilat - Parc naturel régional du Pilat  
www.parc-naturel-pilat.fr

Une opération accompagnée par : ADEME, La Région Auvergne-Rhône-Alpes, Vercors Grand Sud, ALEP, Saint-Etienne Métropole, Parc naturel régional du Pilat, Le Parc nous informe, ADEME, La Région Auvergne-Rhône-Alpes, Vercors Grand Sud, ALEP, Saint-Etienne Métropole, Parc naturel régional du Pilat.

Le Parc du Pilat et l'association Pilattitude ont lancé en 2010 un site de covoiturage pour économiser le carburant et soutenir la solidarité dans les campagnes. Depuis, la Région propose un site qui regroupe ces initiatives.

Covoiturage libre et gratuit :

<https://movici.auvergnerrhonealpes.fr/>

1 700 personnes inscrites sur la communauté Pilat

[www.Pilat-covoiturage.net](http://www.Pilat-covoiturage.net) .

C'est simple et pratique, il suffit de s'inscrire et de contacter les covoitureurs.

## VIE PRATIQUE

### Attention aux intoxications au monoxyde de carbone

**Les dangers du monoxyde de carbone (CO)**

Le monoxyde de carbone est un gaz dangereux qui peut être mortel. Il ne sent rien et ne se voit pas.

- Aérez** au moins 10 min. par jour
- Faites vérifier et entretenir** : chaudières et chauffages chaque année avant l'hiver
- Utilisez dehors** : appareils de cuisson (brasero, barbecue) et groupes électrogènes
- Respectez le mode d'emploi** des appareils de chauffage et de cuisson

[www.prevention-maison.fr](http://www.prevention-maison.fr)

Santé publique France

### Monoxyde de carbone

### Comment prévenir les intoxications

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique qui touche chaque année plus d'un millier de foyers, causant une centaine de décès par an. Il peut être

émis par tous les appareils à combustion (chaudière, chauffage d'appoint, poêle, groupe électrogène, cheminée...).

**Pour éviter les intoxications, des gestes simples existent :**

**Avant l'hiver**, faites vérifier vos installations de chauffage et vos conduits de fumée par un professionnel qualifié.

**Veillez toute l'année** à une bonne aération et ventilation du logement et à une bonne utilisation des appareils à combustion.

**N'utilisez jamais** pour vous chauffer des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, brasero, etc.

**Si vous devez installer des groupes électrogènes**, placez-les impérativement à l'extérieur des bâtiments.

En savoir plus :

<https://www.santepubliquefrance.fr/determinant-s-de-sante/exposition-a-des-substances-chimiques/monoxydede-carbone>

<https://www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr/attention-aux-intoxications-au-monoxyde-de-carbone-0>

## ADMR - VALLEE DU GIER



À propos de l'ADMR : L'ADMR, réseau d'aide à la personne présent aux côtés de l'ensemble de la population, de la naissance à la fin de vie et ce depuis 75 ans. Sur les 323 communes du département, l'ADMR propose une large palette de services déclinée en quatre pôles pour mieux vivre chez soi au quotidien : Service et soins aux seniors, Enfance et parentalité, Accompagnement du Handicap et Entretien de la Maison. Tous nos services sont agréés qualité et peuvent ouvrir droit à réduction ou crédit d'impôt. L'ADMR renforce le lien social du territoire grâce à son approche humaine, et dynamise le tissu économique local grâce à des emplois pérennes et non délocalisables. 1er réseau national associatif français de proximité, le réseau ADMR dans la

Loire c'est en 2019 : • Plus de 739 bénévoles dans la Loire dans les 55 associations locales • Près de 1794 emplois • 1 455 633 heures de prestations par an • 14 377 clients

## ACCOMPAGNEMENT DU HANDICAP



**Tous nos services sont agréés qualité et peuvent ouvrir droit à réduction ou crédit d'impôt.**

L'ADMR exerce son activité, en priorité sur les communes de L'HORME, LORETTE, LA GRAND CROIX, et ensuite en cours de développement pour les communes de RIVE DE GIER, SAINT-CHAMOND, SAINT JOSEPH, LA VALLA EN GIER, SAINT PAUL EN JAREZ, SAINTE CROIX EN JAREZ, FARNAY, CHATEAUNEUF, TARTARAS, DARGOIRE.

Pour cela, nous avons besoin de professionnels pouvant répondre aux besoins de nos clients.

Les métiers de l'aide à domicile vous intéressent ?

Vous-avez besoin de l'un des services que l'on propose ?

Contactez-nous !

La Maison des Services se situe au 28 cours Marin à l'Horme

(Ouverture provisoire au public les mardis de 09h15 à 13h00 et de 13h30 à 16h00).

En dehors de cette permanence hebdomadaire, vous pouvez nous joindre par téléphone au 04.77.22.11.53 ou par mail

[mslhorme@fed42.admr.org](mailto:mslhorme@fed42.admr.org)

**ASSOCIATION LOCALE ADMR VALLEE DU  
GIER**

**28 Cours Marin - 42152 L'Horme**



## MISSION LOCALE GIER PILAT

### OBLIGATION DE FORMATION 16 -18 ANS



À partir de la rentrée 2020, afin qu'aucun jeune ne soit laissé dans une situation où il ne serait ni en études, ni en formation, ni en emploi, l'obligation de se former est prolongée jusqu'à l'âge de 18 ans.

(loi du 26 Juillet 2019 et décret du 6 Août 2020 : **ICI le Lien Légifrance**)

Cette mesure permet de repérer et d'amener vers un parcours d'accompagnement et de formation les jeunes en risque d'exclusion.

VOTRE ENFANT A QUITTE L'ÉCOLE, IL N'A NI EMPLOI NI FORMATION

l'obligation de Formation pour les 16/18 ans  
Cela vous concerne!

ET CE DEPUIS LA RENTRÉE DE SEPTEMBRE 2020

AUCUN jeune ne doit être laissé sans solution, l'obligation de se former est PROLONGÉE jusqu'à l'âge de 18 ans.  
La mission locale GIER PILAT est en charge de sa mise en œuvre et de son contrôle.

04.77.29.98.00 pour prendre RDV

PLUS D'INFOS SUR NOTRE APPLI

Vous trouverez les informations en ligne sur ce lien : <https://infogram.com/obligation-de-formation-mlgp-1h984w97dkmd6p3?live> à partager également.

Mission Locale  
Gier - Pilat

# Voir les invisibles

ME RÉCONCILIER AVEC MES DROITS

Vous avez entre 16 et 29 ans ?  
Vous n'êtes pas suivi(e) par la Mission Locale, Pôle Emploi ?  
Vous avez des besoins ?

## UN SEUL NUMÉRO

© Sarah Holmlund

<https://app.ml-gierpilat.org>

MINISTÈRE DE TRAVAIL  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LE DÉPARTEMENT DE LA LOIRE  
LE DÉPARTEMENT DE LA SEINE-SAINT-DENIS

INVESTIR DANS VOS COMPÉTENCES

Projet cofinancé dans le cadre du Plan d'investissement dans les Compétences

## ASSISTANTES MATERNELLES



## ASSISTANTES MATERNELLES

Si vous cherchez un moyen de garde pour s'occuper de votre ou de vos enfants, n'oubliez pas que nous avons des assistantes maternelles agréées sur la commune.

Pour connaître leurs coordonnées et disponibilités, il vous suffit de contacter :  
Mairie : **04.77.36.08.58**

## TARIFS SALLE POLYVALENTE ET SALLE RENEE PEILLON

En raison du COVID 19, les salles polyvalentes ne peuvent être louées à l'heure actuelle.

## SYSTÈME D'ALERTE AUTOMATISÉ

La commune de La Valla-en-Gier adhère au système d'alerte automatisée mis en place par le Syndicat Intercommunal du Pays de Gier.

Ce service nous permettra de vous alerter en cas d'évènements majeurs se produisant sur notre commune (alertes météo, problèmes sanitaires, etc. ...).

## RECENSEMENT MILITAIRE - JDC

Ce parcours est obligatoire pour passer vos examens (BAC, CAP, Permis de conduire, ...) et vos concours (Fonction publique, Grandes écoles, ...)

Attention : Il est possible de s'inscrire sur l'espace jeune de [majdc.fr](http://majdc.fr) uniquement après un délai de 3 à 6 mois après le recensement.



**MINISTÈRE  
DES ARMÉES**

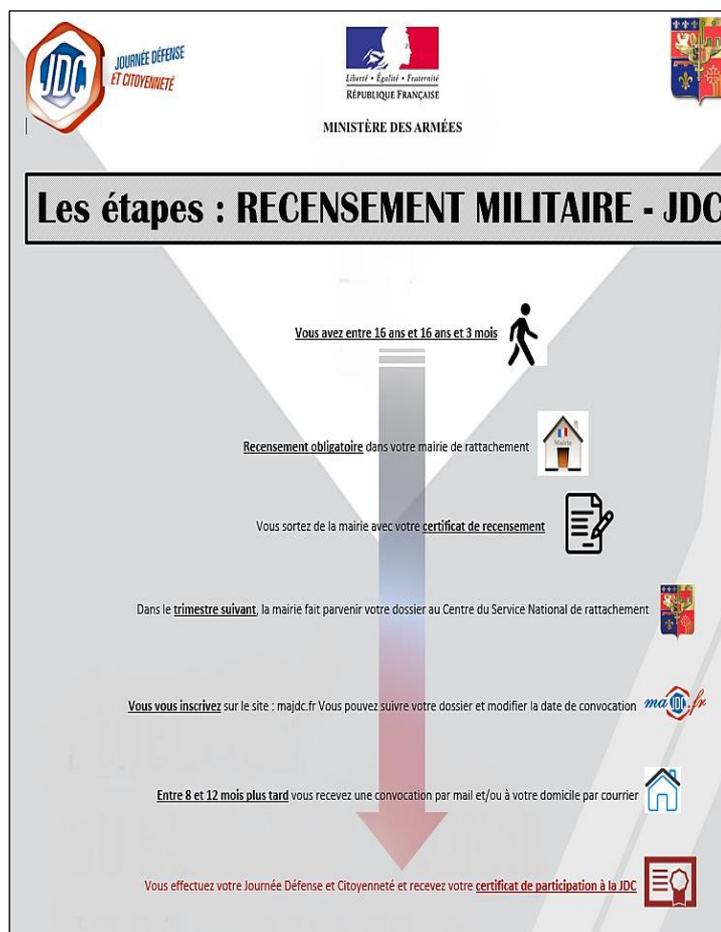
Liberté  
Égalité  
Fraternité

Site : <https://www.defense.gouv.fr/jdc>

## AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE

Depuis le 15 janvier 2017, tout mineur qui voyage sans un représentant légal a pour obligation de justifier d'une autorisation préalable d'un titulaire de l'autorité parentale pour sortir du territoire français.

## ILLIWAP



Suivez l'actualité de  
**La Valla-en-Gier**  
en temps réel  
avec l'application **illiwap**

Événements, réunions, fête de village, incidents, coupure d'eau ou d'électricité, fuite de gaz, alerte météo, consignes sanitaires, etc... recevez toutes les infos de la commune directement sur votre téléphone en seulement 3 étapes !

- 1** Téléchargez l'application **illiwap**

Sur votre Google Play (Android)

Sur votre AppStore (iOS)
- 2** Recherchez votre commune

Entrez manuellement le nom de la commune dans la barre de recherche de votre application

OU

Scannez le QRCode via le lecteur intégré
- 3** Suivez votre commune

Cliquez sur le bouton SUIVRE pour vous abonner à l'actualité de la commune

Recevez les notifications sur votre smartphone

Tous les messages que vous recevrez seront disponibles dans le fil d'actualité de votre application pendant 30 jours

**illiwap, c'est l'appli :**  
SANS INSCRIPTION  
Pas d'email, pas de téléphone, aucune coordonnée, pas de fichier  
GRATUITE  
Téléchargement gratuit et sans engagement

## NOUVEAUTE

### Le signalement citoyen

Cela permet aux utilisateurs de signaler des évènements ou anomalies dont ils seraient témoins directement par illiwap à la mairie (exemple : mobilier urbain cassé, nid de poule ...).



Vous pouvez également retrouver toutes les actualités de l'application Illiwap sur le site internet de la commune :

<http://www.la-valla-en-gier.fr/>

## DÉCHÈTERIES



**Horaires d'ouverture de la déchèterie Saint-Chamond**

**Liste des déchets acceptés par la Déchèterie de Saint-Chamond :**

Huiles usées, médicaments non utilisés, petits déchets chimiques en mélange, déchets de métaux ferreux, déchets métalliques en mélange, déchets de verre, déchets d'emballages en verre, déchets de papiers et cartons, déchets d'emballages en papier ou carton, déchets de matières plastiques, déchets d'emballages en matières plastiques, déchets de bois, équipements hors d'usage, équipements électriques et électroniques hors d'usage, gros appareil à dominante métallique de type "blanc" pour les ménages, gros appareils de production de froid, petit électroménager hors d'usage, écrans, dont appareils à tubes cathodiques, encombrants ménagers divers, déchets de piles et accumulateurs, piles électriques usagées, batteries usagées, tubes fluorescents, toner d'impression, déchets verts, déchets et matériaux en mélange, déchets de construction et de démolition, déchets de béton et briques.

### Horaires d'ouverture de la déchèterie St-Chamond

**Période d'hiver du 1<sup>er</sup> Nov Au 31 mars**

Horaires identiques, fermeture à 18h.

**Déchèterie fermée les jours fériés.**

Une nouvelle déchèterie « La Briquèterie » est dorénavant ouverte à Lorette.

Infos déchets : 0 800 882 735

+ d'infos : [saint-etienne-metropole.fr](http://saint-etienne-metropole.fr)

## ENLEVEMENTS DES ORDURES

**Rappel : les bacs d'ordures ménagères et de tri sélectif :**

**Ils doivent être rentrés le jour même.**

Certains restent en permanence sur la voirie ou sur les lieux de collecte et s'exposent ainsi à une amende de non-respect de cette règle du **Code de la Santé publique** qui peut entraîner une amende de 68 € à régler sous 45 jours, au-delà, majoré à 180 €. L'amende peut aussi évoluer jusqu'à 750 €.

En cas de récidive, les employés communaux seront chargés de leur enlèvement aux frais de son propriétaire.

## DÉCHÈTERIE -MOBILE

Déchèterie mobile à la Valla

Le samedi 12 juin 2021

## RENOV' ACTION 42

Rénov'actions42, à chacun sa rénovation  
énergétique



Accompagner les particuliers à monter leur projet de rénovation pour améliorer leur confort, valoriser leur patrimoine et par là même économiser de l'énergie, tel est l'objectif du guichet unique Rénov'actions42.

Ainsi, les propriétaires, qu'ils soient occupants ou bailleurs de logement individuel et collectif, peuvent être guidés gratuitement dans leur projet de rénovation énergétique par les conseillers qui les aiguilleront vers des travaux en cohérence avec l'état de leur habitation.

**INTER : Comment bénéficier de cette plateforme ?**

Il suffit de se rendre dans l'une des Maison de l'Habitat et du Logement situées à Roanne, Saint-Etienne, et Montbrison, ou de se rendre dans l'une des permanences délocalisées du département.

Au premier rendez-vous, un conseiller écoute les attentes du particulier, et établit avec lui une évaluation thermique du logement en ciblant les actions à conduire en priorité pour améliorer le classement énergétique du logement.

Par la suite, le conseiller oriente le propriétaire vers les professionnels référencés par la plateforme Rénov'actions42, et fortement engagés dans la performance énergétique de l'habitat.

Le conseiller poursuit son accompagnement en montant un dossier de financement en mettant en exergue les dispositifs d'aides publiques les plus pertinents par rapport à la situation et aux travaux désirés : éco-prêt à taux zéro, certificats d'économie d'énergie, crédits d'impôts, subventions

forfaitaires, etc. Les banques partenaires de l'opération pourront compléter le plan de financement.

La mission du conseiller ne s'arrête pas là où commencent les travaux... Il reste un soutien pour le propriétaire durant le chantier et peut dresser le bilan des économies réelles après travaux.

**NOTE** : Plus d'informations sur le dispositif et les permanences : [www.renovactions42.org](http://www.renovactions42.org)

Ou 04 77 41 41 25

## DESTRUCTION DE NIDS DE GUEPES ET DE FRELONS

Vous pouvez faire appel à LOIRE GUÊPES  
221, Chemin de la Travarie 42660 LE BESSAT  
Tel : 06 85 52 80 29 ou 06 18 44 64 59

[www.loire-guepes.fr](http://www.loire-guepes.fr)

## CORRESPONDANCE DE PRESSE

**Nouveau correspondant de presse**

**Le Progrès :**

**Monsieur André DUCO**

**Tel : 07 50 60 57 03**

[andre.duco@pom2pin.fr](mailto:andre.duco@pom2pin.fr)

## DERNIERE MINUTE

### INFORMATION MAIRIE

Concernant les Bâtiments de l'ancien établissement Rocheclaine, le dossier de permis de construire nous est arrivé en Mairie pour la construction du parking et le changement de destination de l'immeuble.

Au cours du 2<sup>ème</sup> trimestre 2021, la vente des plateaux pourra débuter.

### PAROISSE

**NOTE** : Cet hiver les messes n'auront pas lieu à la Communauté des Frères Maristes, mais à l'Église, à cause de la crise sanitaire.

## HORAIRES D'OUVERTURE DU SECRETARIAT DE LA MAIRIE

Lundi et Mardi : 8h30 à 12h

Mercredi : 8h00 à 12h

Sauf le premier mercredi du mois

Jeudi : 8h30 à 12h et de 14h à 17h00.

**NOTE :** En raison du dispositif Vigipirate Urgence Attentat, la mairie est actuellement fermée les jeudis de 17h à 18h30, sauf sur RDV préalable pour affaires urgentes, et ce jusqu'à nouvel ordre.

Vendredi : 8h30 à 12h et de 14h à 17h00

Horaires d'ouverture pendant les vacances de Noël :

Fermeture de la Mairie le jeudi 24/12/20 à 12h  
+ lundi 28/12/20 + jeudi 31/12/20.

Ré-ouverture aux horaires habituels le lundi 04 janvier 2021.



Cathy et Nathalie vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année !

☎ 04.77.36.08.58

✉ [mairie@la-valla-en-gier.fr](mailto:mairie@la-valla-en-gier.fr)

## ETAT-CIVIL

### DECES

Pierre, Alfred, Antoine RIVAT décédé le 11 novembre 2020.

### INHUMATIONS

Jean Marius, Antoine RIVAT inhumé le 19 Octobre 2020

Jean, Claude, Marie GOURDON inhumé le 30 octobre 2020

Pierre, Alfred, Antoine RIVAT inhumé le 14 novembre 2020

Clotilde PASCAL veuve DARBOURET inhumée le 16 novembre 2020

Annick FRACHON épouse MARZE inhumée le 26 Novembre 2020

Marie, Jeanne BEAU veuve LEYDIER inhumée le 03 Décembre 2020

## NAISSANCES

Anna, Sophie, Ginette PRETOT, née le 24 septembre 2020 à Saint-Etienne, domiciliée 12 Lotissement Les Terrasses de Leytra.

Tiago, Michel, Bruno DENIS né le 1<sup>er</sup> octobre 2020 à Saint-Etienne, domicilié 1684, Route de La Valla, La Rive

Louane, Cassandra GONON, née le 4 octobre 2020 à Saint-Priest en Jarez, domiciliée 19, rue Marcellin Champagnat

## NOS COMMERCES DE PROXIMITE



### TOUS RÉUNIS

ÉPICERIE PRIMEUR

RELAIS POSTE et CAFÉ DE LA POSTE

Sylvie HERVIER

Possibilité de livraison à domicile.

☎ 06.67.66.90.12.

BUREAU DE POSTE et CAFÉ DE LA POSTE

☎ 04.77.20.02.30

Lundi au samedi matin : 8h30-13h

Mardi après-midi: 17h-19h

Vendredi après-midi: 17h30-21h

Dimanche : 8h-14h - 17h30-21h



**COIFFURE : Le Salon de Virginie**

☎ 04.77.20.01.15.



**Beauté Nature**

**Esthétique au Salon de virginie**

Sonia Faure

☎ : 06.70.70.86.46



**ATELIER POTERIE**

La Gerbe

Françoise SAVARINO

☎ 04.77.20.00.03



**AUBERGE DE LA JASSERIE**

Commune de la Valla en Gier

Alain & Jean-Marc MASSON

42660 LE BESSAT

☎ 04.77.20.40.16



**BOULANGERIE L'épi Vallaud**

Adeline et Nicolas RIFELDE

☎ 09.53.59.25.20



**AUBERGE DE LA BARBANCHE**

Madame et Monsieur Christian BRUN

Le Plateau de la Barbanche

La Valla-en-Gier

42100 SAINT-ETIENNE

☎ 04.77.20.40.43

[aubergebarbanche@orange.fr](mailto:aubergebarbanche@orange.fr)



**LES AUBRACS DE SALEYRES**

Vente directe de viande

Sébastien THOLOT

☎ 06.58.42.11.84

[sebaubrac@orange.fr](mailto:sebaubrac@orange.fr)

Site internet : [www.lesaubracsdesaleyres.fr](http://www.lesaubracsdesaleyres.fr)



RESTAURANT

*La Cascade*

☎ [04 77 20 00 89](tel:0477200089)

[contact@restaurantlacascade.fr](mailto:contact@restaurantlacascade.fr)

Barrage de la Rive

42131 La Valla en Gier



**Jennifer BONY / Photographe**

☎ 06 22 24 89 51

[jennifer.bony@hotmail.com](mailto:jennifer.bony@hotmail.com)



**ARB : depuis 2007**

**Agencement et rénovation du bâtiment**

**DELVAUD Cédric**

☎ 07.61.21.12.58

[arb42@hotmail.fr](mailto:arb42@hotmail.fr)



### **Séances d'hypnose**

**Soins énergétique, Géobiologie**

**Véronique BESSY**

126 chemin de la croix du chirat

Le Chirat, 42131, La Valla en Gier

06 64 39 07 33

[vero.rcpg@yahoo.fr](mailto:vero.rcpg@yahoo.fr)



### **Maçonnerie Paillot Marra Yannick Paillot**

Maçonnerie Générale - Construction et rénovation

de villa Toiture - Habillage bandeaux et sous face

toiture Dallage - Petits travaux

Port : 06.73.96.63.67

Tél. : 04.77.75.10.95

@ : [maconneriepaillotmarra42@yahoo.com](mailto:maconneriepaillotmarra42@yahoo.com)

[www.maconnerie-paillot-marra.fr](http://www.maconnerie-paillot-marra.fr)



### **Les gourmandises de Laetitia**

Vente à emporter Pâtisserie,

Buffet, cocktail Sucrée ou salée.

Coffrets gourmands.

Renseignements : Mme Fauverteix Laëtitia

[06 61 04 81 15](tel:0661048115)

[laetitia.payre@outlook.fr](mailto:laetitia.payre@outlook.fr)

Facebook : Les gourmandises de Laëtitia.

Pour des raisons d'économie substantielles, Le Petit Journal est imprimé en noir et blanc. Vous pouvez le retrouver en couleur sur le site. : <http://www.la-valla-en-gier.fr>

Dépôt légal: Décembre 2020 - Imprimé en France - Imprimeur :  
Mairie de La Valla-en-Gier 42131 - Directeur publication et  
Rédacteur en chef : Michel LEGRAND

**TAUX D'IMPOSITION DE LA TAXE FONCIERE SUR PROPRIETE  
BATIE**

La Valla en Gier	8,42%
Châteauneuf	8,80%
Doizieux	9,96%
Tartaras	9,99%
Pavezin	11,00%
Ste Croix en Jarez	11,27%
St Romain en Jarez	12,43%
Farnay	13,40%
Valfleury	16,21%
St Joseph	16,77%
Cellieu	16,95%
Dargoire	16,97%
L'Horme	18,79%
Chagnon	20,00%
Génilac	21,10%
St Paul en Jarez	21,90%
St Martin La Plaine	22,25%
Lorette	22,46%
St Chamond	23,79%
Rive de Gier	24,37%
La Grand Croix	25,60%
La Terrasse s/Dorlay	29,81%

